

Ceux qui appellent à l'interdiction de la circoncision rituelle des enfants ne remettent pas en question l'identité juive.

Il y a presque exactement deux ans, un tribunal allemand a condamné la circoncision rituelle médicalement non-justifiée de garçons mineurs. Depuis le « jugement de Cologne » le débat continue. Le président d'honneur de la communauté juive [en Autriche], Ariel Muzicant, avait introduit une comparaison malheureuse dans la discussion : une interdiction de la circoncision serait pour lui assimilable à « une nouvelle tentative de Shoah, une extermination du peuple juif, mais cette fois-ci avec des moyens intellectuels ». Après ce manque de respect intolérable envers les victimes de cette extermination – une banalisation qui prend ici des proportions historiques –, quelques mois plus tard, c'est le magazine *Wina*, qui se présente comme « juif et urbain », qui avait estampillé le débat comme relevant d'une « polémique populiste ». Le rabbin viennois Shlomo Hofmeister avait comparé cet acte chirurgical qui aux États-Unis cause plus de 100 morts chaque année avec la « coupe de cheveux ». Dans son article il ne critiquait même pas la mezizah, un type de circoncision pratiqué par les communautés strictement orthodoxes au cours de laquelle le sang est aspiré directement par le mohel (celui qui pratique la circoncision) avec sa bouche, ce qui peut conduire à de graves infections si par exemple le mohel est porteur du virus de l'herpès.



Depuis que j'ai critiqué la circoncision des bébés et des enfants en tant qu'humaniste et membre de la communauté juive, j'ai été accusé de « préconiser l'extermination des Juifs » et d'être victime d'un type particulier de « haine de soi ». Les non-Juifs, eux, sont confrontés à de telles occasions avec des accusations d'antisémitisme. Pourtant, soixante-dix ans après l'extermination des Juifs d'Europe, il devrait être possible de prôner des réformes dans le judaïsme sans remettre en question pour autant l'identité juive.

Le contre-argument est souvent : « Mais c'est dans la Torah, comme signe d'alliance avec Dieu ! » Bien sûr, on pourrait d'abord se demander pourquoi les femmes ne devraient pas elles aussi porter de signe de cette alliance avec Dieu (Brit milah). Il est toutefois également intéressant de noter que le judaïsme rejette déjà d'autres passages de la Torah. Dans le troisième livre de la Genèse, on lit par exemple : « Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ils commettent tous deux un acte abominable. Ils seront punis de mort, leur sang retombera sur eux. » (Lévitique 20, 14). Aucun Juif sain d'esprit ne tenterait aujourd'hui de tuer les homosexuels. Dans le cinquième livre, la punition pour ceux qui commettent l'adultère n'est guère préférable : « Si une jeune fille vierge est fiancée et qu'un homme la rencontre dans la ville et couche avec elle, vous les conduirez tous les deux à la porte de la ville. Vous les lapiderez, ils seront punis de mort, la jeune fille pour n'avoir pas crié dans la ville, et l'homme pour avoir déshonoré la femme de son prochain. » (Deutéronome 22,21)

De plus en plus de Juifs, surtout en Israël et aux États-Unis, pratiquent aujourd'hui une « Brit Shalom » à la place de la Brit milah. Il s'agit d'une cérémonie au cours de laquelle on réserve un accueil chaleureux au nouveau-né dans la communauté, sans mutilation. En Autriche, le piercing n'est autorisé qu'à partir de 14 ans, les tatouages à partir de 16 ans. Pourquoi autoriser l'amputation du prépuce à l'âge de huit jours ou jusqu'à sept à neuf ans dans le cas

des musulmans ? Maimonide, le philosophe, rabbin et médecin le plus important du XII^{ème} siècle, avait déjà signalé que la circoncision avait un effet inhibiteur sur la jouissance sexuelle. C'est pour cette raison que les Quakers ont recommandé la circoncision aux États-Unis car la perte de sensibilité du pénis devait aider à lutter contre la masturbation. Avant cela, dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, il y avait déjà un mouvement juif réformé important qui avait rejeté ce rituel.

Theodor Herzl, le fondateur du sionisme politique a non seulement critiqué la mezizah, il a aussi veillé à ce que son propre fils, Hans, ne soit pas circoncis. Franz Kafka a été tellement secoué par la circoncision de son neveu qu'il a décidé le lendemain d'écrire un rapport sur les circoncisions en Russie. Sigmund Freud a vu pour sa part dans ce rituel un « substitut de la castration », une expression de la soumission à la volonté du père .

Selon la Halacha, doctrine du judaïsme fondée sur les lois écrites et orales, on peut tout à fait être juif sans être circoncis . Ce qui importe est la judaïté de la mère ou la conversion. D'ailleurs, pour devenir membre de la communauté juive en Autriche, il n'est heureusement pas nécessaire d'être circoncis. La nécessaire séparation de l'État et des religions devrait permettre de placer les droits des enfants au premier plan, en particulier l'article 19 de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui concerne l'intégrité physique. Comment se peut-il que l'Agence européenne des droits fondamentaux, basée à Vienne depuis 2007, puisse compter jusqu'à trois personnes employées à temps plein en qualité d'experts pour les droits de l'enfant sans n'avoir jamais publié une seule ligne sur la circoncision forcée ? La récente résolution du Conseil de l'Europe contre la circoncision rituelle apporte un peu d'espoir et le livre récemment publié *La circoncision des garçons - Un triste héritage* (sous la direction de Matthias Franz, V & R) donne un large aperçu critique. Un débat public sur ce sujet aura lieu en outre à Vienne au Depot, le 19 mai prochain. Les lumières brillent encore.

A propos de l'auteur

Jérôme Segal est un enseignant chercheur français, coordinateur d'un collège doctoral de l'Université de Vienne et maître de conférences à l'université de Paris-Sorbonne. Il écrit pour des journaux et magazines français. Pendant deux ans, il a fait des recherches sur l'histoire de la circoncision. En mars, il a publié un article sur « La circoncision d'un point de vue juif et humaniste ».